

■ Où passent-ils l'hiver ?

De la simple prame au « Glénan » en passant par « L'Archipel », la flotte du C.N.G. se compose actuellement de cent quarante unités. Le rangement de ces bateaux et leur entretien assurés par rotation au cours de l'intersaison ne sont pas une tâche aisée. Voici le plan de rangement de la flotte du C.N.G. au cours de l'hiver 1966-1967 :

1 — PENFRET

- voilerie : deux Caravelles « Cigogne » ; six Caravelles ; cinq Vauriens ; six Caravelles-prames ; trois Farfadets ;
- salle à manger Ouest : deux Caravelles « Cigogne » ;
- salle à manger Est : trois Caravelles « Cigogne » ;
- salle à manger « du puits » : quatre « Cigognes » ;
- bâtiment du « canot de sauvetage » : cinq « Cigognes » ;

2 — DRENEC

- voilerie : quatre « Cigognes » ; un Farfadet ;
- ferme : deux prames ;
- « crèche » : sept Vauriens ;

3 — FORT-CIGOGNE

- salles du fort : cinq Corsaires ; quatre Caravelles-prames ; une Caravelle « sport » ;
- « Maison des Officiers » : une Caravelle-prame ; un Farfadet ;

4 — KERLEVEN-LA FORET

- bâtiment : cinq Mousquetaires ; cinq Caravelles « Cigogne » ; cinq Caravelles ; deux Caravelles-prames ; deux Farfadets ; dix Vauriens ; deux « 470 » ;

5 — CONCARNEAU

- local du C.N.G. : six Flibustiers ; sept Cotres des Glénans ; « l'Arche » ; deux Dogres des îles ; deux Frégates ;

45

Hivernage des bateaux - Cigogne - Glénans N° 49 - 1967, p. 45

IVR53_20142907422NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphanie Brulé-Josso

Date de prise de vue : 2014

(c) Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes en Bretagne (FRCPM-Bretagne)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation